

SOCIAL ■ Aide à domicile pour les personnes âgées

De l'aide pour les aidants

Ouverture d'un nouveau service dans l'aide à domicile pour les personnes âgées du sud de la Haute-Vienne : le « Relais entre aidants ».

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de Châlus, Ladignac-le-Long, Nexon, Pierre-Buffière, Saint-Germain-les-Belles et Saint-Yrieix, proposent un nouveau service expérimental dans l'aide à domicile sur le sud Haute-Vienne : le « Relais entre aidants ».

« Relais entre aidants » est un service de remplacement des aidants « familiaux » (conjoint, enfant...) vivant avec la personne âgée. Il fonctionne 24 heures sur 24 ; il est assuré par des professionnels de l'aide à domicile des différents EHPAD porteurs de cette expérimentation. Ce service est co-financé par l'Agence régionale de santé du Limousin. Expérimenté pour la première fois au Québec, on l'appelle aussi « baluchonnage » dans

d'autres régions françaises.

Des équipes de deux aidants professionnels par EHPAD vont se relayer au domicile de la personne âgée. Ce dispositif intervient en remplacement de l'aidant familial lors d'une absence et selon un planning préétabli et sur réservation. La prestation est complémentaire des autres fournies par les services existants, aussi bien par les services de soins à domicile (SSIAD), les services infirmiers à domici-

le, l'hébergement temporaire ou bien l'accueil de nuit. Toute intervention est précédée d'une visite à domicile de l'équipe « Relais entre aidants ». Cette dernière explique le fonctionnement du service, recueille les habitudes de vie et propose un planning d'intervention et un contrat de prestation. ■

Thierry Tibie

➔ **Pratique.** Pour tout contact, s'adresser du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures au 05.55.00.67.44 ou par e-mail : residenceadeline@sil.fr